



Conseil canadien des techniciens et technologues

Rétrospective de l'année 2003-2004

Les professionnels de la technologie au Canada

intégrité

C'est une réalité de notre profession que plusieurs Canadiens ne sont pas conscients de la manière dont les techniciens et les technologues contribuent *tous les jours* à améliorer leur niveau de vie et leur sécurité.

Nous savons que la nourriture que les Canadiens consomment est saine en partie parce que des technologues en biologie assurent le contrôle de la qualité de la production alimentaire.

Nous savons que les bâtiments où vivent et travaillent les Canadiens sont sécuritaires en partie parce que des technologues en architecture participent à l'analyse de codes du bâtiment et surveillent les travaux de construction.

Nous savons que le Canada est un leader mondial en télécommunications en partie parce que des techniciens en électronique contribuent à la conception et au développement de produits et de réseaux de télécommunications.

Il ne faut pas confondre travailler en coulisse, comme le font de nombreux techniciens et technologues, avec travailler dans l'ombre. Le fait qu'une grande partie de notre travail est inconnue des Canadiens signifie que nous avons une obligation accrue de gagner et de conserver leur confiance - la confiance que nous travaillons dans le respect des normes de professionnalisme et d'éthique les plus élevées et que nous mettons toujours *leur* sécurité en premier. Ceci signifie aussi que nous devons bâtir une relation honnête et transparente avec le public canadien - une relation fondée sur l'intégrité.

Le CCTT considère que les techniciens et les technologues d'un océan à l'autre du pays ont acquis le droit à l'autoréglementation dans un environnement qui leur reconnaît le titre de professionnels soumis à un code de pratique légiféré qui reflète leur formation, leurs compétences et leur éducation. Cette reconnaissance assurera que les professionnels de la technologie des sciences appliquées et du génie sont responsabilisés envers les Canadiens et que leur profession est réglementée pour leur bien-être.

Les techniciens et technologues agréés se sont engagés à travailler selon les normes d'éthique et de professionnalisme les plus élevées, ce qui en fait des professionnels auxquels les Canadiens peuvent *toujours* se fier.



Réjean Touchette, T.P.
Président

La protection de la sécurité du public est une mission fondamentale du Conseil canadien des techniciens et technologues et de ses 10 associations provinciales membres. Elle constitue le premier de six principes qui guident l'engagement du CCTT et de ses membres constituants à obtenir une reconnaissance professionnelle par le droit de pratique légiféré qui reconnaît l'engagement des techniciens et des technologues envers la formation professionnelle et la protection de la sécurité du public.

La sécurité du public doit primer

Les technologues et techniciens doivent en tout temps veiller à la sécurité, à la santé et au bien-être du public, à la protection de l'environnement et à la promotion de la santé et de la sécurité au travail, et doivent signaler toute pratique dangereuse, illégale ou non éthique.

La reconnaissance légale en tant que profession

Tous les praticiens de la technologie des sciences appliquées et du génie doivent être reconnus comme des professionnels avec les obligations et les droits à l'autoréglementation, à l'autodiscipline et à l'exercice indépendant de la profession.

La réglementation professionnelle doit être adaptable

La réglementation existante et toute nouvelle réglementation doivent reconnaître les changements qui surviennent régulièrement dans les disciplines de la technologie des sciences appliquées et du génie.

Une norme commune d'imputabilité professionnelle pour tous les praticiens de la technologie des sciences appliquées et du génie

Tous les praticiens de la technologie des sciences appliquées et du génie qui réalisent des travaux qui peuvent avoir une incidence sur le bien-être public doivent être soumis à des normes d'éthique et à un processus disciplinaire communs.

Les domaines où un technologue ou un technicien exerce sa profession doivent correspondre à sa formation et à son expérience

Les titres professionnels doivent être représentatifs et uniformes

Les titres de technicien et de technologue en sciences appliquées et en génie doivent être accompagnés d'indicateurs clairs des compétences, du domaine d'emploi et du statut des titulaires de ces titres au sein de la vaste communauté des sciences appliquées.

la sécurité du public

innovation

Toute entreprise qui contribue au succès de l'industrie technologique emploie des professionnels qui sont engagés envers l'innovation.

Les techniciens et technologues agréés du Canada ne font pas exception.

Experts dans les domaines des sciences biologiques, du bâtiment, de la chimie, du génie civil, de l'électricité, de l'électronique, de la foresterie, de la géomatique, de l'industrie, de la technologie de l'information, de l'instrumentation, de la mécanique, des mines et du pétrole, les techniciens et technologues agréés sont des leaders dans la conception et la mise en oeuvre de nouvelles idées qui façonnent l'avenir de la technologie. C'est pourquoi les grandes entreprises canadiennes comme Imperial Oil, Ontario Hydro, Serco et de nombreux organismes municipaux, provinciaux et fédéraux se fient sur les techniciens et les technologues pour rester à la fine pointe dans leurs secteurs d'activités.

Le Conseil canadien des techniciens et technologues partage cet engagement envers l'innovation. Au cours de la dernière année, nous avons lancé plusieurs nouveaux programmes ayant pour but d'accroître nos relations au sein de l'industrie, de travailler avec le gouvernement dans le cadre d'initiatives touchant les techniciens et les technologues, et de sensibiliser davantage les Canadiens à la différence que ces professionnels font dans leur vie.

La nouvelle année apportera vraisemblablement des changements importants au CCTT à mesure qu'il explore de nouvelles manières de collaborer avec ses associations provinciales membres. Le CCTT reste toutefois fermement engagé envers l'innovation et les nouvelles idées qui doivent animer les techniciens et les technologues agréés pour qu'ils restent des leaders dans leurs professions.



Jim Facette, B.A.
Directeur général et
Chef de l'administration



L'excellence en éducation est un objectif fondamental partagé par les établissements d'enseignement à travers le Canada. C'est aussi le mandat du Bureau canadien d'agrément de la technologie, un comité permanent du CCTT qui aide les établissements offrant des programmes de technologie en sciences appliquées et en génie à atteindre cet objectif.

Le processus d'agrément national du BCAT évalue les programmes d'enseignement selon des normes nationales - les Normes canadiennes en technologie - par un examen détaillé de tous les aspects du programme incluant les installations, les professeurs et les résultats des étudiants. Un diplôme d'un programme agréé par le BCAT assure que le diplômé possède les outils requis pour répondre aux exigences technologiques évolutives du Canada.

La valeur de l'agrément devenant de plus en plus évidente, le BCAT a été invité à évaluer 24 autres programmes à travers le Canada cette dernière année, ce qui portera à plus de 230 le nombre de programmes qui ont reçu le statut d'agrément depuis la formation du BCAT.

De plus, dans un esprit de coopération avec l'American Council for Construction Education et « en reconnaissance du mandat semblable de nos deux organisations, qui est de promouvoir l'excellence de l'éducation postsecondaire en construction... », l'ancien président du conseil du BCAT, Ron Smith, TScA, a participé, en tant qu'observateur, à l'évaluation d'un programme de la Central Connecticut State University réalisé par l'ACCE en septembre 2003.

Notre succès dans l'atteinte de nos objectifs est directement proportionnel à la contribution que nos bénévoles apportent à l'agrément. Cette année, plus de 100 de nos membres ont généreusement donné de leur énergie, de leur expertise et de leur temps précieux pour participer au processus d'agrément. Leur engagement envers l'excellence est inestimable et nous leur en sommes très reconnaissants.

Comme nous anticipons un automne et un printemps 2004-2005 très chargés en prévision de quelque 40 visites d'évaluation et plus de 70 examens de programmes, nous continuerons de travailler en étroite collaboration avec nos partenaires et les parties intéressées pour évaluer, changer et innover, ayant toujours l'excellence comme but ultime.

excellence



La valeur de l'agrément

L'AGRÈMENT FAIT UNE DIFFÉRENCE - TOUS LES JOURS

Pourquoi l'agrément?

Voudriez-vous être traité avec des médicaments qui n'ont pas été développés selon les normes les plus strictes?

Achèteriez-vous une maison qui n'a pas été construite selon des codes du bâtiment rigoureux?

Ces exemples montrent pourquoi des normes rigoureuses - qu'elles soient appliquées à l'essai de matériaux ou à la qualification de

professionnels - sont importantes pour notre bien-être. Les Canadiens ont besoin de savoir que les gens qui peuvent avoir un impact considérable sur leurs vies sont formés et travaillent selon les normes les plus élevées. Le monde des affaires est confronté à une situation où il doit évoluer rapidement à la suite de développements sans précédent: une série de faillites de grandes entreprises au cours de la dernière année, des méfaits ou des actes de fraude commis par les dirigeants de

Les techniciens et technologues agréés du Canada sont agréés dans les domaines des sciences biologiques, du bâtiment, de la chimie, du génie civil, de l'électricité, de l'électronique, de la foresterie, de la géomatique, de l'industrie, de la technologie de l'information, de l'instrumentation, de la mécanique, des mines et du pétrole.

membres sont agréés: comptables généraux **agréés**, avocats **agréés** dans certaines disciplines.

Les techniciens et technologues agréés du Canada ne sont pas différents.

Nous sommes agréés dans les domaines des sciences biologiques, du bâtiment, de la chimie, du génie civil, de l'électricité, de l'électronique, de la foresterie, de la géomatique, de l'industrie, de la technologie de l'information, de l'instrumentation, de la mécanique, des mines et du pétrole. Ces 14 disciplines regroupent, par exemple, la technologie de l'architecture, la technologie du génie environnemental ainsi que la technologie des ressources hydriques.

Les Canadiens ont besoin de savoir que les gens qui peuvent avoir un impact considérable sur leurs vies sont formés et travaillent selon les normes les plus élevées.

certaines entreprises les plus respectées en Amérique du Nord, des accords d'échange internationaux, ainsi que des progrès technologiques rapides.

L'agrément est essentiel pour les entreprises qui veulent relever les nouveaux défis.

Nous voyons de plus en plus de professions promouvoir le fait que leurs

Irving Oil, Bristol Aerospace, Ontario Hydro et de nombreux organismes municipaux, provinciaux et fédéraux.

Pourquoi une formation appropriée est importante?

Les travailleurs du savoir, qui comprennent les techniciens et technologues agréés, représentent le groupe qui croît le plus rapidement dans la population active de tout pays développé. Ce secteur comporte des qualités uniques qui présentent à la fois des opportunités et des défis aux employeurs et aux recruteurs. L'un des plus grands défis provient des écarts importants dans la formation et l'expertise des travailleurs du savoir.

Pour relever les défis de la nouvelle réalité du monde des affaires, les recruteurs doivent avoir une méthode éprouvée pour comprendre et mesurer les qualifications techniques des candidats à des emplois techniques. Ils doivent s'assurer d'embaucher le bon employé pour le bon poste. Plusieurs organisations qui réglementent des professions ou agréent des professionnels selon des normes élevées - comme le Conseil canadien des techniciens et technologues et ses associations provinciales membres - peuvent donner une assurance que le candidat possède les compétences requises.

“ *Les techniciens et technologues agréés ont une bonne connaissance pratique de la profession. Je considère que nous devons notre succès tant à nos ingénieurs qu'à nos techniciens et technologues.*

*Alistair Black
Président et chef de la direction*

Le processus d'agrément

Les associations provinciales membres du Conseil canadien des techniciens et technologues sont chargées d'agréer les techniciens et technologues individuels. Chaque association établit ses propres critères en ce qui concerne les années d'expérience et le type d'examen que les candidats doivent réussir pour obtenir l'agrément. Le Bureau canadien d'agrément de la technologie accrédite plusieurs des programmes qui forment les futurs techniciens et technologues.

Pourquoi l'agrément devrait-il être important pour les employeurs?

Le Conseil canadien des techniciens et technologues considère que l'agrément signifie que les employeurs bénéficient d'experts bien formés. Les dirigeants d'entreprises comprennent le besoin d'accroître les revenus par employé et de réduire le coût moyen par employé. Le temps et l'argent qu'une entreprise doit dépenser pour



former les nouveaux employés avant que leur travail devienne productif peut perturber cet important équilibre. Idéalement, nous voulons que les nouveaux employés possèdent déjà toutes les compétences pour être productifs dès le premier jour.

Dans le cadre de l'évaluation formelle qui fait partie du processus d'agrément, les candidats doivent démontrer leur maîtrise des connaissances et des compétences exigées par les normes nationales de la profession qu'ils ont choisie. Les candidats ne peuvent demander l'agrément que s'ils possèdent certains prérequis.

Quels avantages les employeurs retirent-ils en embauchant des professionnels agréés?

Premièrement: les employeurs bénéficient d'un accès accru au talent à l'étranger. En effet, le Conseil canadien des techniciens et technologues du Canada a signé plusieurs ententes sur la mobilité internationale. Ces ententes assurent la reconnaissance mutuelle de titres de compétence désignés de technicien et de technologue. Les employeurs canadiens ont ainsi accès à des professionnels de tous les coins du monde et qui sont productifs dès le premier jour de leur embauche. Parallèlement, les techniciens et technologues canadiens agréés ont un accès plus facile à des emplois rémunérateurs à l'étranger, ce qui constitue un avantage évident pour les multinationales canadiennes.

Il est également important de signaler que l'étude des Manufacturiers et Exportateurs du Canada a révélé que 40 % des quelque 450 entreprises répondantes considèrent qu'une reconnaissance mutuelle des compétences professionnelles est une priorité dans les négociations commerciales.

Deuxièmement: Comme vous le savez, notre économie, comme celle de plusieurs de nos partenaires commerciaux, est basée sur le savoir et la technologie. Pour prospérer, les employeurs doivent avoir les meilleurs professionnels du savoir qu'ils peuvent trouver. Le Conseil canadien des techniciens et technologues et ses associations provinciales vous aident à vous assurer que leurs membres en règle possèdent la formation et l'attitude requises pour vous aider à concurrencer sur le marché mondial.

Troisièmement: Les techniciens et technologues agréés représentent une main-d'œuvre motivée qui s'est engagée à poursuivre une formation continue et à adhérer à des normes

Une enquête nationale auprès des techniciens et technologues réalisée par EKOS en 2002 a révélé que deux tiers des membres avaient poursuivi une formation complémentaire au cours des trois dernières années pour maintenir ou parfaire leurs compétences.



professionnelles élevées.

Les associations provinciales membres du Conseil canadien des techniciens et technologues peuvent révoquer l'agrément de membres qui n'adhèrent pas aux normes professionnelles établies.

Il est toutefois important de noter que le désir d'un individu d'être agréé selon les normes de sa profession peut être un gage de sa conduite professionnelle.

Voici pourquoi.

Dans toute profession, l'agrément attire une certaine qualité d'individus, des individus qui veulent être reconnus comme des leaders de leur industrie aussi bien au plan des connaissances que de la conduite professionnelle.

Ainsi, le candidat type à l'agrément possède déjà une éthique et un comportement professionnels supérieurs. Par exemple, une enquête nationale auprès des techniciens et technologues réalisée par EKOS en 2002 a révélé que deux tiers des membres avaient poursuivi une formation complémentaire au cours des trois dernières années pour maintenir ou parfaire leurs compétences.

Comme l'ont découvert un grand nombre de professions et d'employeurs, l'embauche de techniciens et de technologues *agréés* est une décision très judicieuse et rentable pour les employeurs. Ils n'y a aucun doute que les techniciens et technologues agréés font une différence *tous les jours*.



CCTT's constituent members

Visit the association representing technicians and technologists in your province to learn more about becoming certified, or how to hire certified professionals.



Association of Engineering Technicians and Technologists of Newfoundland and Labrador Inc.
www.aettn.com



Association of Certified Engineering Technicians and Technologists of Prince Edward Island
www.acettpei.ca



Society of Certified Engineering Technicians and Technologists of Nova Scotia
www.technova.ca



New Brunswick Society of Certified Engineering Technicians and Technologists
www.nbscett.nb.ca



Ordre des technologues professionnels du Québec
www.otpq.qc.ca



Ontario Association of Certified Engineering Technicians and Technologists
www.oacett.org



Certified Technicians and Technologists Association of Manitoba
www.cttam.com



Saskatchewan Applied Science Technologists and Technicians
www.sastt.sk.ca



Alberta Society of Engineering Technologists
www.aset.ab.ca



Applied Science Technologists and Technicians of British Columbia
www.asttbc.org

Agrément national

L'AGRÉMENT NATIONAL—UN GAGE DU QUALITÉ

Félicitations! Vous venez de terminer votre secondaire et vous avez hâte d'entreprendre la carrière de vos rêves en tant que technicien ou technologue. Il vous suffit maintenant de trouver le bon collègue. Où allez-vous chercher?

Vous dirigez une firme d'experts-conseils qui croît rapidement. Les technologues représentent 60 % de votre personnel. Vous savez que votre succès dépend de la qualité des employés que vous embauchez et que vous conservez. Comment savoir si les candidats ont ce qu'il faut?

« Les programmes techniques nationalement agréés assurent l'excellence de la formation technique et enseignent aussi des compétences générales comme la communication, la sécurité et l'éthique. Comme les membres de notre profession occupent souvent des postes de décision dans leur organisation, ils doivent posséder un système de valeurs éprouvé pour prendre des décisions intelligentes, responsables et réfléchies. »

*-Don Cheeseman, RET
Président, BCAT*

L'agrément national est votre assurance de la qualité.

Si vous êtes un étudiant et que vous cherchez le meilleur collègue pour vos objectifs, des programmes de technologie des sciences appliquées ou du génie nationalement accrédités vous donneront la formation requise pour recevoir l'agrément d'une association provinciale membre du Conseil canadien des techniciens et technologues. L'agrément est la clé d'un cheminement de carrière rapide. Il vous permet de chercher un emploi dans d'autres provinces et même dans d'autres pays. L'agrément est aussi un critère que de plus en plus d'employeurs recherchent chez leurs candidats.

Que vous soyez une firme d'experts-conseils en plein essor ou une importante multinationale cherchant à accroître votre avantage concurrentiel, les postulants qui détiennent un diplôme d'un programme de technologie des sciences appliquées et du génie nationalement reconnu peuvent être la clé de votre succès. Il vous faut des employés qui sont productifs dès le départ. Or, les diplômés de programmes nationalement reconnus sont prêts à prouver leur valeur, et plus encore, dès le premier jour.

Le Conseil canadien des techniciens et technologues assure un service d'agrément national qui permet aux collèges et autres établissements d'enseignement d'offrir des programmes qui satisfont les exigeantes *Normes canadiennes en technologie*.

Le Bureau canadien de l'agrément de la technologie, un comité permanent du CCTT formé en 1982 pour offrir un service d'agrément national, regroupe des représentants du



ministère de la Défense nationale, de la Société canadienne de technologie chimique ainsi que d'organisations internationales affiliées et d'éducateurs en technologie.

Bien que la mission du BCAT soit de promouvoir et d'assurer l'excellence de la formation technique à travers le Canada, ce que l'on sait peut-être moins bien c'est que les programmes agréés par le BCAT enseignent aussi des compétences générales comme la communication, la sécurité et l'éthique. Les technologues, en particulier, occupent souvent des postes de décision dans leur

Le BCAT a accordé l'accrément national à plus de 230 programmes dans neuf provinces.

organisation puisqu'ils possèdent un système de valeurs éprouvé pour prendre des décisions intelligentes, responsables et réfléchies.

Les diplômés de programmes agréés par le BCAT peuvent poursuivre d'autres études dans des universités canadiennes, et certaines universités requièrent que les candidats à certains programmes soient diplômés d'un

cours agréé par le BCAT. Par exemple, l'Université Memorial exige que les candidats à son programme de baccalauréat en technologie possèdent un diplôme d'un programme pertinent agréé par le BCAT.

Lors du processus d'accrément, le BCAT examine tous les aspects du programme incluant le contenu, les installations, les services aux étudiants et le développement professionnel des enseignants. Les diplômés de programmes agréés par le BCAT peuvent devenir techniciens ou technologues agréés après un certain nombre d'années d'expérience pertinente et après avoir réussi les examens donnés par nos associations provinciales membres.

Les membres agréés peuvent avoir les titres suivants: Technologue professionnel (TP), Certified Engineering Technologist (CET), Technologue en sciences appliquées (TScA), Certified Technician (CTech) et Registered Engineering Technologist (RET).

À l'heure actuelle, 230 programmes sont agréés dans 9 provinces. De plus, le BCAT a vu doubler le nombre des demandes d'accrément à travers le Canada.

Que vous bâtissiez une carrière ou une entreprise, l'accrément national est une question de bon sens.



CCTT has accredited over 230 applied science or engineering technology programs in community colleges and educational agencies in nine provinces:

Terre-Neuve et Labrador

College of the North Atlantic,
(Ridge Road, Gander, Burin, Corner Brook Clarenville, and Bay St. George campuses)
Marine Institute of Technology, Memorial University - St. John's

Ile-du-Prince-édouard

Holland College

Nouvelle-écosse

Nova Scotia Community College
(Akerly, Burrigade, Kingstec, Marconi, Pictou, Institute of Technology, and Lunenburg campuses,
College of Geographic Sciences)
University College of Cape Breton

Nouveau-Brunswick

Community College of New Brunswick
(Bathurst, Edmundston, Miramichi, Moncton, and Saint John campuses)

Ontario

Cambrian College of Applied Arts and Technology
DeVry – Toronto
Radio College of Canada

Manitoba

Red River College
Assiniboine Community College
Keewatin Community College

Saskatchewan

Saskatchewan Institute of Applied Science and Technology
(Kelsey, Wascana, and Palliser campuses)

Alberta

Northern Alberta Institute of Technology
Southern Alberta Institute of Technology
Grand Prairie Regional College
Lethbridge Community College
Devry – Calgary

Columbi-Britannique

British Columbia Institute of Technology
Camosun College – Victoria
North Island College
Okanagan University College



CCTT

**À la rencontre des besoins de
l'industrie canadienne, des
techniciens et des technologues**

LE FER DE LANCE DES PROFESSIONS DE LA TECHNOLOGIE DES SCIENCES APPLIQUÉES ET DU GÉNIE AU CANADA

Les rapports annuels nous laissent revoir d'un oeil critique ce que nous avons réalisé au cours de l'année, où nous avons accusé du retard et ce que nous voulons accomplir dans la nouvelle année. Pour vérifier l'état de santé d'une organisation, il faut prendre son pouls régulièrement.



Au cours de la dernière année, nous avons revitalisé le bureau national du Conseil canadien des techniciens et technologues, lancé plusieurs projets qui bâtiront des liens encore plus solides avec l'industrie et d'autres professions, publié un bulletin national exhaustif, et réexaminé notre rôle en tant que fédération regroupant 10 associations provinciales ainsi que la manière dont nous

relèverons les défis du 21^e siècle pour les techniciens et les technologues. Une rétrospective de l'année nous indique que notre pouls collectif est vigoureux.

« Les techniciens et technologues doivent réévaluer leur contribution aux professions de la technologie des sciences appliquées et du génie pour répondre aux besoins technologiques en constante évolution du Canada. Cette réévaluation est essentielle à notre prospérité individuelle et collective. »

*-Réjean Touchette, T.P.
Président*

Cette dernière année, un plus grand nombre de Canadiens ont compris que les techniciens et technologues contribuent directement à leur style de vie et la leur confort. Que ce soit en participant à la conception et à la construction de nos routes et de nos réseaux informatiques, ou en contribuant aux recherches en sciences biologiques pour maintenir les Canadiens en santé, les techniciens et les technologues sont au cœur de l'industrie et de la société canadiennes.

Il est important de faire connaître aux Canadiens les différents rôles que nous jouons.

Ce fut notre premier objectif de la dernière année et un objectif que nous continuerons de poursuivre dans l'avenir. C'est aussi une tâche que nous devons tous partager, depuis les techniciens et technologues individuels, jusqu'aux associations provinciales et nationales qui les représentent d'un océan à l'autre du pays.



Tournée de conférences des leaders

Notre Tournée de conférences des leaders est l'une des manières les plus efficaces de promouvoir la valeur intrinsèque de nos techniciens et technologues.

Lancée en décembre 2003, la Tournée de conférences des leaders donne l'occasion au président, à la vice-présidente, aux anciens présidents et aux administrateurs de s'adresser directement aux chefs d'entreprise canadiens et aux nouveaux membres potentiels pour leur faire part de la valeur de l'agrément et de l'adhésion à une association provinciale membre du CCTT.

C'est aussi l'occasion de rencontrer des Canadiens et Canadiennes et de leur parler directement de nous.

Il s'agit de la première étape d'un projet en évolution, un projet qui sera augmenté prochainement pour englober plusieurs associations industrielles à travers le Canada.

Le conseil d'administration du CCTT est très satisfait des résultats de la Tournée de conférences des leaders et croit que ce sera l'un des moyens les plus efficaces de transmettre notre message aux Canadiens de toutes les sphères de la société.

Le programme de sensibilisation auprès de l'industrie et des employeurs

L'industrie et les employeurs sont deux des alliés les plus importants du CCTT pour communiquer notre message et renforcer nos professions.



Pourquoi? Parce que les gens écoutent ce que les employeurs ont à dire.

« L'agrément signifie que les employeurs bénéficient d'experts formés selon les normes les plus élevées et qui sont productifs dès le premier jour de leur embauche. C'est vraiment une question de bonne gestion. »

-Lois Sterner, RET
Vice-présidente

Par exemple, le bureau de Goose Bay, Terre-Neuve, de Serco Facilities Management Inc., un géant multinational avec 44 000 employés sur cinq continents, a récemment affiché un poste de technologue concepteur en génie.

Mais pas n'importe quel technologue concepteur en génie. Serco voulait un **technologue en génie agréé** affilié à l'Association of Engineering Technicians and Technologists of Newfoundland and Labrador.

Le message aux candidats est clair: Serco



considère que son succès dépend de l'embauche des professionnels les mieux qualifiés, et que l'agrément est synonyme de succès chez Serco.

Le CCTT considère qu'encourager plus d'entreprises comme Serco de même que des nouvelles entreprises ambitieuses à embaucher des techniciens et technologues *agrés* constituera l'un des moyens les plus efficaces de:

- Convaincre des étudiants postsecondaires à suivre un programme nationalement agréé;
- Convaincre les récents diplômés et ceux qui travaillent déjà de demander l'agrément.



G—D: Karyn Standen, CCTT; Catherine Cottingham, CEA; Don Bennett, MCAC; Ian Howcroft, CME; Jim Facette, CCTT; Richard McKeagan, MCAC.

G—D: Stephen Gould, CCTT; Réjean Touchette, CCTT; Lois Sterner, CCTT; Raymond Brunet, CCA..

L'avantage pour les associations qui représentent les techniciens et les technologues est clair: un plus grand nombre de membres. C'est pourquoi le CCTT a lancé son programme de sensibilisation auprès de l'industrie et des employeurs plus tôt cette année.

Par ce programme, le CCTT communique avec plusieurs associations nationales représentant nos plus importants groupes d'employeurs, dont les Manufacturiers et Exportateurs du Canada et l'Association canadienne

de la construction.

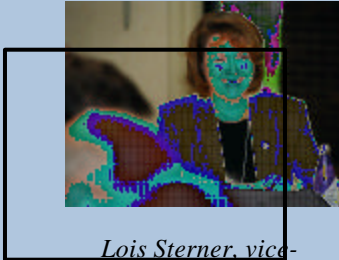
Déjeuner-colloque national des employeurs de l'industrie

Dans le cadre de son programme de sensibilisation, le CCTT a rencontré, cet été, des groupes de l'industrie représentant des importants employeurs de techniciens et de technologues.

Ce déjeuner-colloque, qui était la première étape



Les participants au déjeuner-colloque ont traité de nombreuses questions touchant les techniciens et les technologues, dont le processus d'agrément et l'accréditation nationale.



Lois Sterner, vice-présidente du CCTT...

vers le renforcement du partenariat du CCTT avec les employeurs de l'industrie, a été organisé pour augmenter la capacité du CCTT et de ses associations provinciales membres à répondre aux besoins des employeurs. Le CCTT veut faire du déjeuner-colloque un



... et le membre du conseil Stephen Gould ont présidé le déjeuner-colloque national des employeurs de l'industrie organisé en juillet 2004.

conseil consultatif composé de membres de l'industrie qui se réuniront régulièrement avec les membres du conseil du CCTT pour les tenir informés au sujet des enjeux et des préoccupations des employeurs. Le conseil consultatif proposé constitue une étape clé qui aidera le CCTT et ses associations provinciales membres à mieux promouvoir les carrières et les opportunités professionnelles pour les techniciens et les technologues agréés.

Le déjeuner a été organisé par Réjean Touchette, T.P., président du CCTT, Lois Sterner, RET, vice-présidente du CCTT, et Stephen Gould, CET, membre du conseil d'administration du CCTT. Les participants comprenaient des représentants des Manufacturiers et Exportateurs du Canada, de l'Association canadienne de la construction, de l'Association canadienne de l'électricité et de la Mechanical Contractors Association of Canada. De nombreux sujets ont été discutés, incluant le processus de certification, l'agrément national, l'intégration de professionnels formés à l'étranger, ainsi que le rôle du CCTT et des associations provinciales membres.

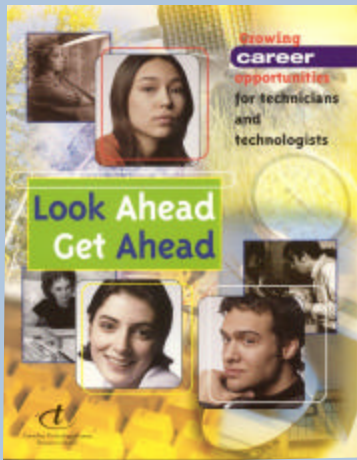
Semaine nationale de la technologie

En plus de créer de nouveaux liens avec les employeurs, le CCTT déploie des efforts pour rejoindre les jeunes étudiants et leurs parents.

En mai 2004, le CCTT a lancé la deuxième édition annuelle de Semaine nationale de la technologie. Cette année, la SNT se déroulera du 1^{er} au 7 novembre à travers le Canada et présentera aux étudiants et à leurs parents les carrières enrichissantes et stimulantes offertes par les professions de technicien et de technologue.



Le CD « Cap sur l'avenir » est l'un de plusieurs moyens interactifs et faciles à utiliser offerts aux étudiants, aux éducateurs et à quiconque est intéressé par une carrière enrichissante en tant que technicien ou technologue. Visitez www.cctt.ca/french/services ou



Le Canada fera face une pénurie d'experts techniques, incluant les techniciens et les technologues, d'ici les deux prochaines années. Par des initiatives comme la Semaine nationale de la technologie, et en partenariat avec l'industrie et le milieu de l'éducation, le Conseil canadien des techniciens et technologues et ses associations provinciales membres peuvent contribuer à assurer un apport constant des professionnels qui forgeront l'avenir de notre industrie technologique.

La Semaine nationale de la technologie présente une diversité d'activités et de matériel pour les étudiants et les éducateurs, y compris des présentations sur les professions de technicien et de technologue ainsi que des ressources documentaires détaillées. La SNT est organisée par le Conseil canadien des techniciens et technologues et le Conseil national des doyens de technologie avec la participation du Bureau canadien des ressources humaines en technologie et du Consortium canadien des carrières.

Semaine nationale de la technologie: www.cctt.ca.

Groupe de travail du président

Le CCTT s'est engagé à évoluer constamment pour répondre aux besoins de ses associations provinciales membres et des techniciens et technologues agréés qu'elles représentent. Cet engagement s'est clairement manifesté dans plusieurs importantes initiatives du CCTT au cours des 30 dernières années, dont la création du Bureau canadien d'agrément de la technologie ainsi que la signature d'accords de réciprocité nationaux et internationaux.

Établi lors de notre assemblée générale annuelle d'octobre 2003, le Groupe de travail du président revoit toutes les activités et procédures du CCTT. Par cette initiative, le CCTT et ses associations provinciales membres renouvelleront ensemble la

Le Groupe de travail du président présente une occasion de réflexion, de réévaluation et de renouveau qu'aucun des participants ne peut se permettre de manquer. Les techniciens et technologues du Canada ont acquis le droit à l'autorégulation dans un environnement qui les reconnaît comme professionnels avec un code de pratique législatif qui reflète leur formation et leurs

fédération et rehausseront le prestige des techniciens et des technologues agréés du Canada tant sur le plan national qu'international. Le CCTT et ses associations provinciales membres ont d'ailleurs déjà considérablement accru leur niveau de coopération.

Le Groupe de travail du président présente une occasion de réflexion, de réévaluation et de renouveau qu'aucun des participants ne peut se permettre de manquer. Les techniciens et technologues du Canada ont acquis le droit à l'autoréglementation dans un environnement qui les reconnaît comme professionnels avec un code de pratique législatif qui reflète leur formation et leurs compétences. En tant qu'associations représentant les techniciens et les technologues et agissant en leur nom, nous avons la responsabilité et l'obligation de travailler ensemble dans un esprit d'équité et

de respect pour nous assurer que les techniciens et les technologues reçoivent la reconnaissance qu'ils méritent.

Standard du CCTT

En avril 2004, Le CCTT était fier de lancer son nouveau bulletin électronique augmenté et amélioré. Anciennement appelé *Tech-Can*, le bulletin a été rebaptisé *Standard* pour refléter le code de déontologie et de conduite professionnelle auquel adhèrent tous les techniciens et technologues agréés. Le *Standard* paraîtra tous les deux mois (février, avril, juin, août, octobre et décembre). Les numéros d'avril, d'août et de décembre seront augmentés pour inclure des perspectives et des rapports uniques sur les questions importantes pour les techniciens et les technologues.



Relations avec le gouvernement

Le CCTT a lancé un important programme de relations avec le gouvernement lors de la campagne électorale fédérale de 2004. Nous avons entre autres soumis un questionnaire détaillé aux quatre chefs de parti ainsi qu'à certains ministres du Cabinet pour leur demander leurs vues et leurs politiques sur des questions importantes pour les techniciens et les technologues du Canada. Le site Web du CCTT contenait aussi une section spéciale dédiée aux élections fédérales pour aider les techniciens et les technologues à prendre une décision informée sur les candidats les plus en mesure de veiller aux enjeux importants pour leurs carrières et leurs professions.



Données sur le CCTT

Administrateurs

Président
Réjean Touchette, T.P.
PQ



Vice-présidente
Lois Sterner, RET
AB



Président sortant
Neil Johnson, ASCT
SK



Directeur général
Jim Facette



Conseil d'administration du CCTT



Eric Eveleigh, CET
NL



Stephen Gould, CET
PEI



Glen Goode, CET
NS



Roger Poitras, ASCT
NB



Denis Dubois, T.P.
PQ



**Robin Dunn,
CET, P.Adm**
ON



Bob Chochinov, CET
MB



Ron Smith, ASCT
SK



Martin Dunsmuir, ASCT
BC



**Don Cheeseman,
RET**
Ex-officio
AB



Permanence du CCTT

Jim Facette

Directeur général
jfacette@cctt.ca

Lorry Fortin

Adjointe de direction
lfortin@cctt.ca

Isidore J. Leblond, FCSC

Directeur, agrément national
ileblond@cctt.ca

Diane Noonan

Coordonnatrice adjointe aux programmes
dnoonan@cctt.ca

Karyn Standen

Directeur des communications
kstanden@cctt.ca

CCTT

**Conseil canadien des
techniciens et technologues**

285 rue McLeod
Ottawa, ON
Canada K2P 1A1

T: 613.238.8123

F: 613.238.8822

ccttadm@cctt.ca
www.cctt.ca

Assemblée générale annuelle

La prochaine assemblée générale annuelle du CCTT sera tenue du 4 au 7 novembre 2004
au Marriott Airport Hotel,
Toronto, Ont.





Les professionnels de la technologie au Canada

Conseil canadien des techniciens et technologues

285 rue McLeod
Ottawa, ON
Canada K2P 1A1

T: 613.238.8123
F: 613.238.8822

ccttadm@cctt.ca
www.cctt.ca